



Bilan
de mi-mandat
2001/2004

CHARENTON
magazine

HORS SÉRIE



Madame, Monsieur,
Chère Charentonnaise, cher Charentonnais

Vous nous avez confié, à mon équipe et à moi-même, un mandat de six ans pour mettre en œuvre le programme que nous vous avons présenté et auquel vous avez adhéré en mars 2001.

Il m'a paru nécessaire, à mi-mandat, de dresser le bilan de ce que nous avons déjà réalisé. J'ai souhaité que ce document, très riche et très complet, soit le reflet le plus précis et le plus objectif de notre action.

La gestion municipale faite aussi d'imprévus, d'opportunités et d'adaptation en fonction par exemple, de l'évolution forte de notre démographie, s'enrichit aussi des observations, des réflexions, de votre ressenti que j'ai perçus au cours de nos rencontres, des réunions de quar-

tier, et des nombreuses manifestations auxquelles nous avons participé ensemble. Cette ville est toujours en mouvement : vos souhaits et vos préoccupations en sont un moteur.

Le théâtre, l'école maternelle Conflans, la crèche des Bordeaux, la piste d'athlétisme sont des réalisations tangibles. D'autres sont le résultat d'opportunités, comme l'achat du terrain du futur lycée qui nous a contraints à puiser dans nos réserves financières et à utiliser le levier fiscal. Nous ne pouvions laisser passer cette chance d'accroître notre patrimoine foncier : outre l'avantage évident pour nos jeunes d'avoir un lycée, cette décision aura des conséquences sociales et économiques positives pour la ville. L'arrivée de nouvelles entreprises importantes rend possible nos ambitions. Ce lycée d'enseignement général en centre ville, libérera à terme, un terrain rue Jean Jaurès que la ville attendait tant, et qui pourra permettre plus tard la construction d'un nouvel équipement public. L'environnement, l'animation, la vie dans une cité conviviale sont des paramètres plus difficiles à évaluer. La solidarité, le respect entre les Charentonnais, l'écoute de leurs soucis, la volonté de satisfaire le plus grand nombre d'habitants sont d'autres éléments qui participent au mieux vivre des Charentonnais.

Nous travaillons pour tous les Charentonnais, avec une priorité marquée pour ceux qui connaissent des difficultés.

Nous continuerons dans l'avenir à favoriser plus encore la qualité de vie et à créer de nouveaux équipements pour les jeunes, les sportifs et les personnes très âgées.

Que la lecture attentive de ce numéro soit pour vous le moyen de mieux connaître, de mieux aimer votre ville et de nous aider à réfléchir ensemble à son avenir.

Je vous souhaite de bonnes fêtes.

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val-de-Marne

1 - Une ville en mouvement

Charenton, une ville qui avance

2 - Une ville qui prépare l'avenir

Offrir aux jeunes les meilleurs chances
de réussite, de la maternelle au lycée

3 - Une ville à vivre

Priorité à la qualité de vie

4 - Une ville dynamique

Charenton, une ville qui avance

5 - Une ville solidaire

Un accompagnement
pour tous les âges de la vie

6 - Une ville de culture

Un nouvel élan culturel

7 - Une ville sportive

Sport et monde associatif :
Charenton en pleine forme

8 - Une ville aux finances équilibrées

Une gestion financière saine

CHARENTON MAGAZINE

Hors série / Bilan de mi-mandat

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Réalisation : Direction de la communication

Tél : 01 46 76 48 10

Rédaction : Cabinet Philippe Laurent consultants

avec la collaboration des services municipaux

Mise en page : Delphine Navarro

Encart 8 pages

Rédaction : Corinne Bellotte - Dominique Morage

Mise en page : Cyrille Doumbé

Crédits photos : I. Stéfan - M. Moore - D. Jambut - F. Furgolle

Site Internet : <http://www.charentonlepont.fr>

Impression : Actis



1

UNE VILLE

en mouvement

Charenton, une ville qui avance

Une démographie particulièrement dynamique à mettre en parallèle avec un niveau particulièrement élevé de services à la population.

La ville de Charenton-le-Pont connaît, depuis le début des années 90, un remarquable essor démographique. Entre les recensements de 1990 et 1999, la population est ainsi passée de 21 872 à 26 582 habitants, ce qui correspond à un taux de croissance annuel de 2,19 %. Sur la période, la commune compte 4 710 habitants supplémentaires. Depuis 1999, la tendance s'est poursuivie, avec la livraison d'environ 1 000 logements sur la période 1999 – 2004. Sachant que la taille moyenne des ménages charentonnais est de 2,1 personnes, ce sont environ 2 100 personnes supplémentaires qui ont rejoint Charenton. En 2004, la population estimée atteint près de 29 000 habitants.

“Charenton a connu un remarquable essor démographique”

A la fois cause et conséquence de ce dynamisme démographique, Charenton est certainement la ville du Val-de-Marne à offrir la plus large palette de services à ses habitants. Les dépenses consacrées au fonctionnement des services proposés aux Charentonnais s'établissent en effet à 1 389€ par habitant, contre 1 141 € pour la moyenne départementale. L'effort d'investissement a également fortement augmenté depuis 2001. Comme on le verra dans ce document, les dépenses de fonctionnement et d'investissement



Vue aérienne de Charenton.

se traduisent de manière concrète dans tout ce qui touche au quotidien des habitants, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la petite enfance, de l'entretien du patrimoine public, de l'action sociale, des activités proposées aux jeunes, des équipements et services dans les domaines culturel et sportif ou encore de la sécurité.

■ Des élus plus proches des Charentonnais

Jean-Marie Brétilon, le Maire et l'équipe municipale ont mis au premier rang de leur projet pour Charenton le renforcement de la démocratie locale, à travers notamment l'instauration d'un dialogue systématique avec l'ensemble des Charentonnais. La volonté clairement affichée est de rapprocher les élus et l'administration des citoyens et de leurs préoccupations quotidiennes. Conformément à ses engagements, le Maire a, dès juin 2001, mis en place des réunions de quartiers. Depuis lors, une dizaine de réunions ont été organisées



La rubrique sport du site Internet de la ville aux Labels Ville Internet en 2003 et en 2004.



Rue de Paris, axe central de la ville.

mettant en cohérence et en complétant des équipements et services proposés à la population ;

- de renforcer la représentativité des deux communes face à leurs interlocuteurs publics : Etat, Région, Département, ville de Paris. Certaines compétences jusque là exercées par les deux communes membres ont été ainsi transférées à la nouvelle structure :

- aménagement de l'espace
 - développement économique et aide à l'emploi
 - protection et mise en valeur de l'environnement : collecte et traitement des ordures ménagères
 - création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
 - gestion des deux théâtres : Théâtre des 2 Rives et Théâtre du Val d'Osne
- Elle a également vocation à intervenir dans le secteur des transports collectifs, des actions commémoratives et festives, ainsi que dans la gestion des archives. □



Feux d'artifice à l'occasion des feux de la Saint-Jean.



2

UNE VILLE

qui prépare l'avenir

Offrir aux jeunes les meilleures chances de réussite, de la maternelle au lycée

L'éducation constitue, plus que jamais, la grande priorité du Maire et de la Municipalité. C'est ainsi que, depuis 2001, un effort considérable a été entrepris pour la constante amélioration des bâtiments scolaires.



Ecole maternelle Conflans

Charenton dispose désormais de 11 écoles maternelles et primaires qui répondent toutes aux exigences de la pédagogie moderne.

■ Des infrastructures scolaires performantes

Au titre des principales opérations, il faut mentionner :

- la rénovation complète de l'école Aristide Briand, qui a pu accueillir 4 classes maternelles pendant la durée des travaux de l'école maternelle Conflans ;

- la reconstruction totale de l'école maternelle Conflans, ouverte, comme prévu, le 5 janvier 2004 après dix huit mois de travaux. Saluée par tous pour la qualité et le caractère novateur de ses équipements, cette école offre aux jeunes écoliers tous les atouts pour bien démarrer avec l'école. Hormis ces deux opérations d'envergure, il ne faut pas oublier l'engagement constant de la Municipalité pour entretenir et améliorer l'ensemble du patrimoine scolaire de la ville. Chaque année, ce sont en moyenne 1,4 million € qui y sont consacrés.

■ Une pédagogie de la réussite

Au delà de la modernisation du patrimoine scolaire, la Municipalité manifeste la volonté, en liaison avec les parents, les enseignants et l'administration de l'Education nationale, de promouvoir une pédagogie moderne, ouverte sur le monde et, surtout, respectueuse de l'équilibre de l'enfant. En témoignent la réflexion et la concertation menée tout au long de l'année scolaire 2002-2003 sur la question de

l'aménagement des rythmes scolaires. Même s'il a finalement été décidé, suite à une large consultation, de ne pas les modifier, le travail conduit par la commission rassemblant Municipalité, parents et enseignants a permis d'instaurer un débat fructueux autour de la question centrale du bien-être de l'enfant. Les partenariats initiés par la Ville ne s'arrêtent pas là : des réunions de travail régulières sont orga-

nisées tant avec les directeurs d'école, l'inspection départementale de l'éducation nationale ou encore les associations de parents d'élèves sur tous les sujets touchant à la vie scolaire à Charenton.

Enfin, les écoles charentonnaises vivent plus

**“Promouvoir
une pédagogie
moderne, ouverte
sur le monde”**

que jamais à l'heure de l'informatique : chaque école primaire est désormais équipée d'une salle informatique comprenant 15 postes de travail, une imprimante en réseau et un accès internet haut débit. La Ville engage également une nouvelle phase dans l'informatisation des écoles, pour répondre aux nouvelles orientations pédagogiques de l'Inspection académique : dès 2005, les 22 classes de CM 1 et de CM 2, ainsi que les CLIS (Classes d'Intégration Scolaire pour les enfants porteurs de handicaps divers) seront chacune équipées de deux postes de travail. Cet effort sera poursuivi en 2006 pour les classes de CE2, CE1, et CP. Par ailleurs, tous les directeurs d'école et de centre de loisirs bénéficient d'un matériel informatique équipé du même logiciel de gestions.

L'effort de la Municipalité porte également sur le personnel : au delà des obligations légales, toutes les classes



A Charenton, il y a une Atsem par classe maternelle.

maternelles, de la petite à la grande section, bénéficient de la présence d'une ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), ce qui revient à seconder chaque enseignant. Enfin, la Ville continue de soutenir les classes transplantées en prenant en charge 50 % de leur coût. C'est ainsi que, durant l'année scolaire 2004 -2005, 13 classes représentant 350 enfants bénéficieront de ce dispositif.

■ Des activités périscolaires riches et variées

Partie intégrante du projet municipal en matière éducative, les activités périscolaires, en ce qu'elles participent à l'ouverture et à l'enrichissement de l'enfant, ont été constamment renforcées et améliorées ces dernières années. **Premier axe :** faire du temps du repas une vraie pause pour bien démarrer la deuxième partie de journée. La Municipalité accorde ainsi la plus grande attention à l'équilibre et à la sécurité alimentaires, comme en témoigne la création d'un service spécialement chargé



LA MATERNELLE CONFLANS, une école du troisième millénaire

Après dix huit mois de travaux représentant un investissement de plus de 7 millions d'euros, les élèves ont pris possession de leur nouvelle école le 5 janvier 2004, conformément au calendrier retenu. Celle-ci a été inaugurée par Xavier Darcos, ministre de l'enseignement scolaire. L'établissement, dont la capacité d'accueil a été portée de 8 à 10 classes, propose aux enfants un espace lumineux, spacieux et fonctionnel, bien intégré dans son environnement et parfaitement adapté aux exigences de la pédagogie d'aujourd'hui. Cette école nouvelle génération dispose d'une salle de repos attenante à chaque salle de classe, d'une salle d'expression corporelle, d'une bibliothèque, d'une salle informatique et d'une salle vidéo. En outre, fait inédit dans le département en ce qui concerne la restauration scolaire, la salle de restaurant est équipée d'un self service. Le centre de loisirs possède des locaux spécifiques au sein de l'école. Enfin, illustration du souci accordé par la Municipalité aux questions de sécurité aux abords des établissements scolaires, un grand parvis permet désormais aux parents d'accompagner et d'attendre leurs enfants en dehors des voies de circulation, dont la vitesse a été limitée à 30 km/h. □

de veiller quotidiennement au respect du cahier des charges du marché de la restauration scolaire et à l'application des normes d'hygiène. Quant au prix du repas facturé, celui-ci est calculé en fonction des ressources. Au total, les familles contribuent au coût global des repas à hauteur de 37 % environ, ce qui signifie que près des deux tiers du budget global de la restauration scolaire est pris en charge par le budget municipal. Pour une meilleure satisfaction des familles, la Ville a également étendu l'accès à la cantine à 2 jours par semaine, pour les enfants dont un seul parent travaille ; en outre, les parents sont associés à l'élaboration des menus.

Second axe : l'accueil des enfants le matin avant l'école et le soir après la classe. Les élèves de primaire se voient proposer, un soir par semaine les mardi ou vendredi, des activités sportives, ludiques, culturelles ou artistiques. Les centres de loisirs accueillent pour leur part les jeunes Charentonnais le mercredi et pendant les vacances scolaires. Soucieux de rationaliser les dépenses de la Ville, le Maire et sa nouvelle équipe ont pris la décision de vendre le centre de vacances d'Ares en Gironde. Le bâtiment, déjà très peu occupé, nécessitait en effet des travaux trop lourds.



Nouveauté : l'école maternelle Conflans dispose d'un self !

Des séjours variés à la mer, à la montagne, ou sur des thèmes particuliers sont aujourd'hui proposés aux jeunes en partenariat avec l'Aliaj en fonction des tranches d'âge. Pour permettre à toutes les familles de bénéficier de ces nouvelles destinations de vacances, la Ville prend en charge 20 à 80 % du prix du séjour.

■ Pour un enseignement de qualité de la maternelle au lycée

Signe fort de l'engagement, là encore au-delà de ses obligations légales, de la Ville en faveur de l'enseignement secondaire, une conseillère municipale déléguée est spécialement chargée de ces questions. L'objectif est ambitieux : il s'agit de proposer aux jeunes Charentonnais un enseignement de



Toutes les écoles de la ville sont informatisées.



Installation du Conseil Municipal des jeunes en novembre 2003.

qualité couvrant l'ensemble de la scolarité, de la maternelle au baccalauréat.

Le collège La Cerisaie

Face à l'augmentation des effectifs, la Ville a obtenu du Conseil général, compétent en la matière, des travaux d'amélioration – changement de l'ensemble des huisseries et insonorisation des salles de classes – et d'agrandissement : une annexe reposant sur un préau ouvert a été construite. Le Maire a créé une commission de suivi des effectifs du secondaire dont il suit attentivement les travaux.

Lycée

Jusqu'à présent, Charenton ne dispose pas d'un lycée d'enseignement général et le lycée technologique Jean Jaurès ne répond que partiellement aux besoins

des Charentonnais puisque seule une faible proportion de ses élèves sont originaires de notre ville. La plupart des lycéens de Charenton sont ainsi dirigés vers le lycée intercommunal de Maisons-Alfort qui est proche de la saturation. Face à ce constat, Jean-Marie Brétillon a multiplié les démarches auprès du Conseil régional, chargé de la construction et de la gestion des lycées, et du Rectorat de Créteil. Il a ainsi obtenu leur accord pour la construction d'un lycée polyvalent de 720 places sur la commune de Charenton. Puis, en septembre 2003, la Ville a saisi l'opportunité qui s'offrait à elle d'acheter un terrain de plus de 7 200 m² situé à l'angle de la rue de l'Embarcadère et du quai des Carrières pour un montant de 5,3 millions d'euros, prix validé par le service des domaines. Ce terrain sera remis au Conseil régional qui y construira le futur lycée qui ouvrira ses portes en 2009.

■ Des jeunes bien dans leur ville

La Municipalité a souhaité mettre en œuvre une véritable politique en faveur

de la jeunesse, tant sur le plan culturel, sportif qu'éducatif. Il s'agit de faciliter les échanges entre les jeunes issus des différents quartiers charentonnais et de leur ouvrir des perspectives nouvelles. Deux exemples illustrent particulièrement bien cette nouvelle approche.

La politique culturelle en faveur de la jeunesse

Il s'agit tout à la fois d'intensifier le travail avec les associations, au premier rang desquelles l'Aliaj et de faciliter l'accès des jeunes aux différents modes de diffusion culturelle. Ceci s'est notamment exprimé par l'association plus étroite des jeunes aux différentes manifestations culturelles et par l'organisation de cours de théâtre.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Après l'expérience enrichissante du Conseil municipal des enfants, la Ville a souhaité aller plus loin : le Conseil municipal des jeunes a la vocation d'être le véritable porte-parole de la jeunesse charentonnaise et de donner vie à ses projets. Composé d'élèves du collège La Cerisaie qui ont été élus par leurs condis-

ET DEMAIN?



Activités du soir dans les écoles primaires.



Journée glisse urbaine et skate board organisée par le CMJ.

ciples pour un mandat de deux ans à l'issue de véritables élections qui ont eu lieu les 13 et 14 novembre 2003, il a déjà pu mettre en œuvre des projets tels qu'un festival de cinéma en plein air ou encore l'installation, à titre provisoire, d'un skate parc. □

■ Un nouveau bâtiment pour Aliaj

Les jeunes de Charenton bénéficieront bientôt d'un bâtiment entièrement reconstruit et agrandi. La Municipalité a d'abord procédé à l'achat du terrain, accroissant d'autant le patrimoine foncier de la Ville. Le nouveau bâtiment offrira aux jeunes des surfaces multipliées par trois par rapport à la situation actuelle ainsi que des locaux permettant des activités variées (travaux manuels, musique, soutien scolaire, danse, etc.). Il abritera également le point info jeunes. Les études de faisabilité ont d'ores et déjà été effectuées et un cabinet d'architecte devrait être retenu prochainement. Cette opération devrait bénéficier de subventions de la part du Conseil Général, du Conseil Régional et de la Caisse d'allocations familiales, sera achevée fin 2006 - début 2007.

■ Un deuxième collège à Charenton ?

Le maintien de la tendance à la hausse des effectifs du collège La Cerisaie déterminera la construction d'un deuxième collège. Le Maire a obtenu du Conseil général l'assurance que cette opération doit être envisagée dans le cadre de la communauté de communes Charenton-le-Pont - Saint-Maurice. Le départ à terme du LEP en 2009 permet de créer une opportunité foncière qui constitue une hypothèse de travail.



3

UNE VILLE

à vivre

Priorité à la qualité de vie

Située aux portes de Paris et bénéficiant d'une desserte particulièrement performante (proximité immédiate de l'autoroute A4, 2 stations sur la ligne 8 du métro et 5 lignes de bus), Charenton a tout pour réussir.



Le parc de Conflans, un espace de verdure et de détente dans le quartier Pasteur.

Désireuse cependant de garder la parfaite maîtrise de ce développement, la Municipalité est attachée, comme les Charentonnais, à améliorer la qualité de vie à Charenton, à savoir la recherche d'un juste équilibre entre activités économiques et habitat ainsi que le maintien, voire le développement des espaces verts.

■ Un urbanisme à visage humain

Ce sont ces grandes orientations que la municipalité souhaite privilégier, en

concertation avec l'ensemble des habitants, dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU). Instauré par la Loi solidarité et renouvellement urbain (SRU), le PLU (qui remplace désormais le POS) a pour objectif de planifier à l'horizon d'une quinzaine d'années les opérations nécessaires à l'amélioration du cadre de vie dans une optique de développement durable. Les travaux d'élaboration de ce document ont commencé dès juin 2002

**“Le PLU :
une occasion
de consulta-
tion grande
nature”**

et se poursuivent à l'heure actuelle. Souhaitant associer l'ensemble des Charentonnais à ce projet essentiel pour leur avenir, la Municipalité a engagé une vaste concertation.

Sur ces bases, le Conseil municipal a adopté le 8 avril 2004 les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Celui-ci se structure selon six axes :

- améliorer le fonctionnement urbain
- préserver le patrimoine bâti et naturel
- permettre un développement équilibré et diversifié de l'habitat
- développer les moyens de déplacements
- participer au rééquilibrage économique
- donner aux Charentonnais les équipements nécessaires.

Charenton-le-Pont doit sa réputation de qualité de vie à la présence d'un habitat de qualité, à taille humaine et à la qualité architecturale et esthétique des projets. Les réalisations rues de Conflans et de Valmy, avenue de Gravelle ainsi que dans le quartier Pasteur sont là pour en témoigner. La ville dispose également d'un vaste parc de logements sociaux qui représente environ 28 % de l'ensemble des logements, soit largement au-

dessus des seuils fixés par la loi “Solidarité et Renouveau Urbain”. Les programmes de logements sociaux de qualité sont ainsi nombreux à avoir vu le jour durant ces trois dernières années, comme, par exemple, les résidences Efidis et Batigère dans

le quartier Pasteur, inaugurées en septembre 2002, ou encore l'ensemble 3F dans le quartier Pasteur et les réalisa-



tions de l'OPAC dans le quartier du Pont. Désireuse également de favoriser la réhabilitation du parc de logements anciens, la Ville s'est engagée dans une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) quai des Carrières. Enfin elle accompagne, en partenariat avec l'OPAC 94, l'aménagement des entrées de l'ensemble Bobillot. Par ailleurs, la Ville fait pression sur les organismes HLM afin qu'ils entretiennent leur patrimoine et réhabilitent leurs logements.

■ **L'élaboration du PLU, un exercice de démocratie locale sans précédent**

Consultation des habitants, réunions de quartier, séance de synthèse se sont succédées afin d'associer tous les Charentonnais à la réflexion autour du PLU qui engage l'avenir de la ville pour les 15 prochaines années. Voici le rappel des différentes étapes : envoi, en septembre 2003, d'un questionnaire dans tous les foyers, restitution des résultats et débats lors de réunions de quartier. Le 10 décembre 2003, lors d'une réunion de synthèse, le Maire a ainsi exposé les principales orientations retenues par la Commission municipale du PLU en

tenant compte des attentes exprimées par les Charentonnais. Enfin, à l'aube de 2005, doit se tenir une dernière réunion de concertation avec la population, suite aux rencontres qui auront été organisées avec l'ensemble des administrations et organismes d'Etat.

■ **Un patrimoine communal qui s'est enrichi**

Depuis 2001, le patrimoine s'est enrichi de manière significative. En effet, si la ville a vendu le centre de vacances d'Arès en Gironde, elle a procédé en contrepartie à de nombreuses acquisitions. Il en est ainsi :

- du terrain du futur lycée polyvalent rue de l'Embarcadère (7200 m²) ;
- du terrain EDF au droit des immeubles Bergerac (1707 m²) ;
- du site sur lequel est installé l'Aliaj 7 bis quai de Bercy (708 m²) ;
- des terrains jouxtant le Centre Technique Municipal rue de Conflans (449 m²) ;

La Ville a également acquis au sein de la Bibliothèque d'Espinassous 160 m² qui demeuraient encore en location. On été également intégrées dans le domaine public communal les allées ceinturant

le jardin du Cardinal Richelieu, l'Allée Ronsard dans la ZAC Pasteur et l'Allée Mahaut d'Artois, allée piétonne située entre le Crédit Foncier de France et la Résidence Le Nôtre.

Enfin lors de la construction de la maternelle Conflans qui jouxte le centre technique municipal, la Ville a fait aménager à l'usage de celui-ci deux niveaux en sous-sol, pour un montant de 2 millions d'euros.

■ **Un environnement et un cadre de vie préservés et valorisés**



Allée Mahaut d'Artois : la trame verte progresse.

Charenton dispose d'un patrimoine de 7 hectares d'espaces verts qui contribuent à la qualité de vie de ses habitants. La Ville œuvre au quotidien pour les entretenir et les embellir. En outre, commune riveraine du bois de Vincennes, Charenton agit en partenariat avec les autres communes concernées pour la préservation de ce poumon vert de l'Est parisien.

Durant les trois dernières années, le Maire s'est ainsi mobilisé sans relâche pour lutter contre les nuisances (foire du trône, cirques, prostitution) ainsi que pour favoriser le reboisement de la pelouse de Reuilly. Le Maire s'est ainsi vivement opposé au projet, mené sans aucune concertation avec les communes concernées, de création par la ville de Paris d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le bois.

En matière d'espaces verts, le réaména-

gement du parc de Conflans demeure la grande réalisation de ces dernières années. L'hectare et demi de l'ancien séminaire a ainsi été entièrement repensé : l'espace a été divisé en deux zones distinctes, consacrées respectivement aux jeunes enfants et mères de famille et aux enfants plus âgés qui peuvent y pratiquer des jeux de ballon ou du tennis de table. Une liaison verte relie désormais la rue de l'Archevêché à la villa Bergerac afin d'améliorer l'accessibilité des piétons et de créer une nouvelle perspective visuelle. Une nouvelle



Des toutounets, distributeurs de sacs plastique pour les propriétaires de chiens.

voie piétonnière, l'allée Mahaut d'Artois, relie l'avenue de la Liberté au quartier de Bercy.

Par ailleurs, l'environnement et le cadre de vie étant des éléments essentiels de la qualité de vie à Charenton, la Municipalité s'attache à entretenir, embellir et arborer les rues et espaces publics. La propreté demeure à cet égard un axe essentiel de son action : la Ville emploie, en complément d'entreprises spécialisées, 14 agents municipaux qui chaque jour balaient, aspirent et lavent des kilomètres de rues, places et jardins. **Convaincue pour autant que la propreté demeure l'affaire de chaque Charentonnais**, la Ville a multiplié les actions de pédagogie pour davantage de civisme, notamment vis-à-vis des propriétaires de chiens. C'est à leur intention qu'elle a réalisé plusieurs canisettes et installé des distributeurs de sacs plastique ("toutounets"). Sur le plan de la gestion des déchets, Charenton-le-Pont pratique depuis longtemps la collecte sélective.

■ Une offre renforcée en matière de transports publics

Déjà bien dotée en transports, Charenton a vu, durant les trois dernières années, des avancées significatives concernant les liaisons en bus vers la capitale.

C'est ainsi qu'une nouvelle ligne a été créée - la ligne 109 - qui relie depuis le 3 juin 2002 le quartier d'habitation et d'affaires de Bercy à la ligne Météor du métro parisien. Il convient de souligner que la Ville prend en charge le déficit d'exploitation de cette nouvelle ligne essentielle pour le désenclavement du quartier de Bercy.

Autre fait marquant, le prolongement et l'aménagement de la ligne 111 qui relie désormais Saint-Maurice à la station Terroirs de France de la ligne Météor en desservant au passage de nombreux quartiers de Charenton. Le déficit d'exploitation consécutif à ce prolongement est pris en charge par la communauté de communes, ce que les Maires des deux communes considèrent comme une situation d'exception, qui n'a pas vocation à se pérenniser.

■ Une présence accrue de la police municipale pour une sécurité améliorée

Attentive à répondre toujours mieux aux besoins de la population, celle-ci a mis en place en 2002 une nouvelle organisation. Les missions exercées par les 20 agents de la police municipale sont ainsi très diversifiées : points-écoles - où ils veillent à la sécurité des enfants aux abords des établissements scolaires - surveillance du domaine public, accueil du public ou encore réglementation du stationnement. Conformément aux engagements qu'il avait pris, le Maire a créé en février 2002 une brigade VTT en complément des trois patrouilles motorisées. Cette équipe, qui opère entre avril et octobre, a permis d'améliorer de manière notable la surveillance du domaine public et la prévention par l'îlotage. Il faut également souligner un renforcement de la coopération avec la police et l'obtention d'une présence accrue de la police nationale aux abords du bois de Vincennes afin de préserver la tranquillité des riverains pendant la foire du trône. □

**ET
DEMAIN?**

■ La revalorisation des berges de la Marne et de la Seine

Parmi les projets d'envergure qui devraient se concrétiser dans la seconde partie du mandat, la revalorisation des berges de la Marne et de la Seine vise à ce que les Charentonnais se réapproprient le fleuve et ses abords. Il s'agirait notamment, en partenariat avec le Département et la Région, d'aménager le chemin de halage en le réservant à des circulations douces : vélos, piétons, rollers.

■ Entrée de ville porte de Charenton

Suite à la cession de l'entreprise DEROCHE, un opérateur réalisera dès 2005 un ensemble immobilier comprenant 131 logements destinés à une résidence étudiante et 43 appartements en accession à la propriété. La Ville recevra une bande de terrain permettant d'élargir le chemin reliant la rue de Paris et la rue du Petit Château. Cette opération permettra de "sauver" le chenil de l'ancien château de Bercy, classé monument historique, dans lequel 4 logements en accession seront réalisés. Cette reconversion du paysage industriel devrait permettre à ce quartier de profiter de l'embellissement urbanistique et esthétique de la ville.

■ La protection des habitations contre les nuisances de l'A4

Le futur Contrat de Plan a prévu de traiter les nuisances de l'A4 auxquelles sont particulièrement exposés les riverains de l'auto-route la plus fréquentée d'Europe. Comme il l'a fait lors de la dernière visite du Préfet, le Maire défendra cette priorité auprès de l'Etat, de la Région et du Département avec le concours des parlementaires de la circonscription.



4

UNE VILLE

dynamique

Une ville attractive sur le plan économique



Futur siège du groupe bancaire Natexis Banques Populaires dans le quartier de Bercy.

Déterminée à faire fructifier les atouts indéniables de Charenton sur le plan de l'attractivité économique (qualité du cadre de vie, fiscalité raisonnable, proximité de la capitale, desserte par le métro), la Municipalité a mis en place, dès 2001, une politique volontariste en faveur du développement économique de la cité.

■ Des liens renforcés avec les acteurs économiques

Une des premières décisions du Maire a été de créer un service de la vie économique, désormais interlocuteur unique des entreprises. Attachée à développer les partenariats, la Ville a signé en 2002 deux conventions d'objectifs, respectivement avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Elle a ainsi su largement contribuer à la concrétisation de projets ambitieux d'implantation d'entreprises du secteur tertiaire. La Municipalité a en outre bien compris la nécessité, pour

Charenton peut s'enorgueillir d'un exceptionnel dynamisme économique. La ville accueille de nombreuses entreprises du secteur tertiaire, au bénéfice de tous.



Forum de la création d'entreprises.



Galerie commerciale la Coupole - Liberté.



Siège social du Crédit Foncier de France.

renforcer et fidéliser son tissu économique, de renforcer les liens avec les entreprises et de leur proposer une palette toujours plus complète de services : mise en place d'un observatoire sur les entreprises, la fiscalité et les données socio-économiques ; création d'une bourse aux locaux vacants ; accompagnement des créateurs d'entreprise ou encore création et actualisation permanente d'une rubrique "entreprendre" sur le site Internet de la ville.

■ Plus de 11 000 emplois et 900 entreprises : un tissu économique "solide" !

En 2001 (dernières données disponibles), Charenton compte 11 000 emplois, dont 10 500 dans le secteur privé avec 918 établissements.

ET DEMAIN?

La rue du Général Leclerc, une des rues commerçantes de Charenton.



■ Un objectif : soutenir, relancer le commerce de proximité

Une ville vivante et animée trouve sa vitalité dans un tissu commercial constitué par des commerces de détail et des artisans nombreux, dynamiques. Force est de reconnaître que les conditions concurrentielles actuelles malmènent le commerce de proximité et l'artisanat.

Les actions à mener pour soutenir les commerçants et les artisans charentonnais et mauritiens doivent être abordés de façon stratégique. La communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice, désormais compétente pour toutes les questions à caractère économique, prévoit d'engager, sur les deux communes, une étude sur la situation du commerce de détails et son avenir. Elle sollicitera le financement du FISAC (Fonds d'Intervention pour le Soutien de l'Artisanat et le Commerce).



Opération derniers francs au marché couvert.

Ceux-ci se répartissent à 89 % dans le secteur tertiaire, contre 11 % dans l'industrie. Cette nette prédominance tertiaire est due à la construction, à partir de la fin des années 80, de surfaces importantes d'activités, notamment dans le cadre des ZAC Bercy et Valmy-Liberté.

Tandis que les entreprises de moins de 10 salariés représentent 86 %, celles de 50 salariés et plus ne font que 3 %, avec 58 % des employés. On relève ainsi la présence à Charenton d'entreprises prestigieuses, telles que Natexis Banques Populaires, Carrefour, La Martiniquaise, Essilor ou le Crédit Foncier de France,... Le projet de construction de 50 000 m² de bureaux supplémentaires pour Natexis Banques Populaires dans le quartier de Bercy témoigne de la volonté de ce groupe de s'implanter durablement sur la commune. □



5

UNE VILLE

solidaire

Un accompagnement pour tous les âges de la vie



Atelier intergénérationnel, dans le cadre de la Semaine bleue.

Pour que vive la solidarité à Charenton, la Ville propose un accompagnement au jour le jour vers chaque Charentonnais : familles, parents, enfants, personnes âgées ou dépendantes.

Charenton accompagne les jeunes parents dans la garde de leurs enfants quelle que soit la solution choisie : crèche ou garde à domicile.

■ Petite enfance : une politique volontariste en faveur des familles

Résultat d'une politique volontariste en faveur des familles, Charenton demeure une ville bien équipée pour l'accueil de la petite enfance : avec 372 places disponibles en crèche, elle propose une capacité d'accueil deux fois supérieure à celle préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Il n'en demeure

pas moins que, quels que soient les efforts déployés en la matière par la Ville, il sera difficile de satisfaire l'ensemble des demandes, motivées non seulement par le fort dynamisme démographique, mais également par le taux exceptionnel d'activité des femmes en âge de travailler, puisqu'il se situe à 84 %. Le printemps 2004 a vu la réouverture de la crèche des Bordeaux, entièrement reconstruite. Par ailleurs, des travaux de rénovation ont été effectués dans les crèches "Bleu" et "Petit Château". Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) attribue de nombreuses aides aux familles afin de contribuer aux charges induites par la venue d'un enfant : primes de naissance, prime de rentrée scolaire ou encore prestations en faveur des familles qui n'ont pu obtenir de place en crèche afin de compenser la différence entre le coût d'une assistante maternelle et celui de l'accueil en structure collective.

■ La reconstruction de la crèche des Bordeaux

"Un accueil de qualité pour les tout-petits"

Depuis avril 2004, les tout petits disposent d'une crèche des Bordeaux flambant neuve. Elle a été inaugurée le 4 novembre 2004 par la ministre de la famille et de l'enfance, Marie-Josée Roig. Réouvert après plus d'un an de travaux et un

investissement de 4,3 millions d'euros, cet établissement est doté des équipements les plus modernes pour le plus grand confort des 0 - 3 ans. Le rez-de-chaussée est réservé aux enfants de 2 à 3 ans tandis que le 1^{er} étage est dédié aux nourrissons. Tout a été prévu pour offrir aux petits Charentonnais des espaces adaptés à leur éveil : salles d'activités ou de motricité, dortoirs, espaces de jeux aménagés en fonction de l'âge des



Inauguration de la crèche des Bordeaux par Marie-Josée Roig, Ministre de la Famille et de l'Enfance.

à une centrale d'écoute permanente. Les personnes ayant des difficultés à se déplacer peuvent bénéficier du "bus service", système de transport spécifique sur la commune. Enfin, la Ville affirme sa solidarité vis-à-vis des anciens qui disposent de faibles ressources à travers deux prestations : le complément mensuel de ressources et la prime de chauffage.

Enfin, pour que chaque Charentonnais puisse vivre pleinement sa retraite comme un temps de convivialité et d'ouverture, la Ville agit sur plusieurs fronts :

- le renforcement des liens entre générations à travers de nombreuses animations proposées tout au long de l'année

enfants, terrasses abritées, salles de repas... Le bâtiment offre en outre quelques places pour l'accueil d'enfants handicapés.

■ Des aînés mieux dans leur ville

La Municipalité s'engage au quotidien pour améliorer la qualité de vie des Charentonnais les plus âgés. Cette politique s'exprime dans trois directions :

- la modernisation des infrastructures d'accueil,
- l'assistance à domicile,
- une offre élargie d'animations pour rompre l'isolement.

La résidence Jeanne d'Albret propose aux personnes âgées disposant encore de toute leur autonomie 41 studios indépendants. Ceux-ci ont été entièrement réaménagés en 2003 avec notamment la rénovation des kitchenettes et des salles d'eau.

Afin de répondre au souhait majoritairement exprimé par les aînés de demeurer le plus longtemps possible dans leur univers familial, la Ville a constamment développé les services de maintien à domicile : livraison de repas 7 jours sur 7, télé-assistance 24 heures sur 24 reliée

CHARTRE VILLE ET HANDICAPS : mieux prendre en compte le handicap dans la ville

En juin 2004, le Maire a signé une Charte "Ville et Handicaps" avec l'ensemble des associations de personnes handicapées du Val-de-Marne. Il s'agit d'un engagement fort visant à mieux prendre en compte, dans la vie quotidienne et l'environnement urbain, les besoins spécifiques des différentes formes de handicap, que ce soit en matière d'information, d'accessibilité aux lieux publics, de transports et de mobilité, d'éducation et de formation, de logement ou encore de culture et de sport. Désormais, une commission consultative se réunit deux fois par an afin de définir les actions prioritaires à mener. Un minimum de 31 000 € par an y sera consacré.

La Municipalité n'a pour autant pas attendu la signature de cette charte pour procéder à des aménagements facilitant le quotidien des personnes handicapées : lignes de bus à plancher bas, aménagements de voirie – places de stationnement réservé, bandes podotactiles, abaissement des trottoirs à hauteur des passages piétons, guidage sonore à certains feux tricolores... □



ET DEMAIN?



Atelier cuisine intergénération, au centre Alexandre Portier.

(semaine bleue en octobre, goûters, etc.)

- l'implication de plus en plus importante des plus de 60 ans dans la vie associative, contribuant ainsi à son dynamisme
- l'élargissement de la palette d'activités proposée par le service retraités : ateliers informatiques, randonnées pédestres, atelier mémoire, jeux de société, conférences, sorties, spectacles, voyages...

Afin d'améliorer l'information des retraités sur tous les services qui leur sont proposés, la Ville a édité en 2003 un guide très complet "Vivre sa retraite".

■ La prévention et l'accompagnement social pour mieux lutter contre les précarités

Charenton demeure l'une des seules villes du Val-de-Marne à offrir un service social propre, alors même que les assistantes sociales relèvent de la compé-

tence du Département. Plus de 2 500 personnes sont reçues chaque année par ce service qui assure une fonction d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les services ou dispositifs adaptés à chaque situation. Le service social participe également à la gestion du dispositif RMI, à la politique de prévention de l'enfance en danger et à la prévention des expulsions locatives. C'est dans ce cadre que le CCAS gère, depuis octobre 2002, 8 logements d'insertion et prend en charge l'accompagnement social des résidents. Afin de renforcer le rôle du service social dans le domaine de l'insertion professionnelle, un conseiller a été recruté courant 2004. Plus largement, le service social développe des actions de prévention et d'accompagnement social des personnes en difficulté et constitue, plus que jamais, le "bras armé" de la politique sociale de la Ville. □

■ Le renforcement du pôle insertion

L'évolution constante du marché de l'emploi, la réforme instituant le Revenu Minimum d'Activité (RMA) et décentralisant la gestion des dispositifs d'insertion professionnelle au niveau des départements conduisent la ville de Charenton à renforcer son pôle insertion. Il affiche d'ores et déjà des succès significatifs.

■ Un établissement médicalisé pour personnes âgées dépendantes

C'est l'un des grands défis que doit relever l'actuelle municipalité. L'autorisation sous condition du Département, des financeurs, un terrain, sont pratiquement acquis. De nombreux obstacles restent encore à franchir, mais le Maire et la municipalité sont déterminés à tout faire pour que ce projet aboutisse.

■ La création d'un Service d'accueil médical initial (SAMI)

En collaboration avec les communes de Saint-Maurice, d'Alfortville et de Maisons-Alfort, un SAMI vient d'ouvrir. Il s'agit d'un service de garde ouvert tous les soirs de semaine, le week-end et les jours fériés. Il permet d'apporter une solution de proximité efficace et sûr à chacun et d'éviter le recours systématique aux services d'urgence des hôpitaux.



6

UNE VILLE

de culture

Un nouvel élan culturel

La ville de Charenton est particulièrement bien dotée en matière d'équipements culturels : théâtre, conservatoire de musique, atelier Pierre Soulages, Espace Camille Claudel, bibliothèques, etc.

Avec la création de la communauté de communes le 1^{er} janvier 2004, l'offre culturelle s'est en outre élargie au théâtre du Val d'Osne situé sur la commune de Saint-Maurice.

■ **Une politique culturelle fondée sur l'échange et l'ouverture**

“Une politique culturelle innovante”

La première partie de cette mandature a été marquée par la réouverture du théâtre, baptisé Théâtre des 2 Rives, après une rénovation complète et 15 mois de travaux.

Charenton est désormais dotée d'un équipement culturel - constitué de deux salles - à la hauteur des ambitions de la Municipalité en matière culturelle. Au delà de l'opération d'investissement elle-même, l'approche de la nouvelle équipe a consisté à assigner des objectifs précis : tout en demeurant un lieu de spectacle à destination du grand public, le théâtre a également vocation à devenir un lieu de création et de formation (cf. encadré).



Les bibliothèques municipales permettent de s'évader par la lecture.



Le T2R fait toujours salle comble à chaque représentation.

Le Conservatoire municipal de musique André Navarra forme chaque année environ 750 jeunes à la pratique musicale. Ici aussi, l'ouverture des différents modes d'expression culturelle à des publics toujours plus diversifiés est de mise. C'est ainsi que des cours pour adultes sont désormais proposés : initialement organisés pour le seul piano, ces cours vont progressivement s'étendre à d'autres disciplines instrumentales. Signe d'un dynamisme indéniable et d'un rayonnement qui dépasse largement les limites de la commune, l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages s'est agrandi durant la première partie du mandat en utilisant la salle Marguerite de Navarre. La Ville a instauré un cycle de quatre ans qui permet ainsi à un plus grand nombre de personnes de bénéficier d'une initiation ou d'un perfection-



Concert des jeunes talents du Conservatoire André Navarra.



nement en arts plastiques. En raison de contraintes juridiques et prenant acte d'une certaine désaffection du public, la Municipalité a pris la décision de fermer le Musée Toffoli. Elle a engagé une réflexion afin de transformer ce site en un nouvel équipement culturel voué aux expositions, aux animations, à la découverte artistique. Parallèlement, les cours d'arts plastiques se déroulant dans la salle Marguerite de Navarre sont transférés dans l'Espace Camille Claudel spécialement aménagé à cet effet.

Les bibliothèques Paul d'Espinassous et Jacques Soustelle ont, pour leur part, poursuivi leur politique de développement de la lecture. Elles ont ainsi participé aux nombreuses manifestations culturelles charentonnaises. Nouveauté de ces trois dernières années, elles proposent gratuitement à tous ceux qui le désirent une initiation à l'utilisation d'in-

ternet, des prêts de cassettes et de cd rom. Elles sont devenues de véritables "médiathèques".

Sensible à la préservation du patrimoine architectural charentonnais, la Ville soutient financièrement la restauration de la chapelle de Conflans.

Autre illustration de l'élan culturel que connaît Charenton, animations et manifestations de plus en plus nombreuses rythment désormais l'année. La Municipalité a ainsi donné une impulsion nouvelle à des événements tels que la fête de la musique (qui coïncide désormais avec la fête du Conservatoire), les journées du patrimoine ou encore la Rencontre des arts et de la musique, étendue maintenant à l'ensemble des équipements culturels de la ville. □



Fête de la musique dans le quartier de Bercy avec les jeunes d'Aliaj.

LE T2R, fer de lance d'une politique culturelle et volontariste



Le 16 novembre 2002, les Charentonnais étaient invités par le Maire à découvrir leur nouveau théâtre à l'occasion d'une journée portes ouvertes. Le T2R propose désormais aux spectateurs une grande salle d'une capacité de 550 places offrant des prestations dignes des grandes salles de spectacles modernes, ainsi qu'une salle complémentaire de 180 places. Surtout, ce bel outil est mis au service d'un projet artistique qui repose sur l'ouverture à tous les publics, la création et la formation. Il s'agit notamment de tisser des liens et partenariats avec les écoles, les artistes résidant dans la ville et les associa-

tions, telles que l'Aliaj. Actuellement un soutien financier est apporté à deux compagnies théâtrales implantées sur la ville. La formation se traduit par des cours de théâtre qui connaissent un succès croissant. La création a pris un nouvel élan avec la mise en route, courant 2003, de la salle du Petit t2r dédiée à la création contemporaine et permettant l'accueil de compagnies professionnelles sur des programmations plus longues. Une programmation de découverte et d'initiative vers les nouveaux auteurs a ainsi donné lieu à des rencontres avec artistes et auteurs ainsi qu'à un cycle hebdomadaire de lectures publiques. L'objectif consistait à amener des publics qui ne fréquentent pas le théâtre à découvrir le spectacle vivant : pari réussi !

ET DEMAIN?

■ Le développement du projet artistique du nouvel équipement culturel, l'Espace Art et Liberté.

Ce nouvel équipement a pour vocation d'attirer un public plus large et pas seulement des initiés et des amateurs d'art. Le projet artistique développera les axes suivant :

- l'interactivité
- la formation pédagogique et artistique
- l'initiation aux nouvelles technologies
- la valorisation des rencontres avec les artistes
- le soutien aux artistes

■ Un partenariat renforcé avec les écoles

La Municipalité intensifiera les relations entre les écoles et les différents équipements culturels charentonnais : l'objectif est que chaque enfant puisse s'ouvrir à l'ensemble des pratiques culturelles qui s'offre à lui dans sa ville.

■ Un partenariat à développer avec le secteur privé

La direction des affaires culturelles et le pôle intercommunal de l'économie et de l'emploi travaillent conjointement à l'élaboration d'un partenariat avec les entreprises de la ville.



7

UNE VILLE

sportive

Sport et monde associatif: Charenton en pleine forme

Charenton dispose d'équipements sportifs particulièrement nombreux et diversifiés qui la place au niveau de villes de plus de 50 000 habitants.

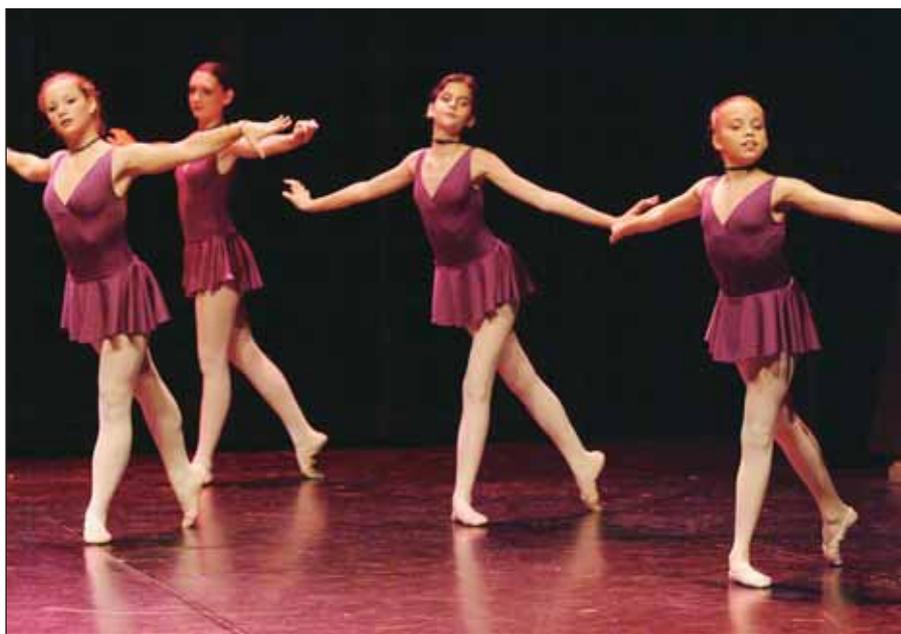
■ **Une offre sportive riche et diversifiée**

La Municipalité a amélioré de manière constante ce vaste patrimoine. La nouvelle piste d'athlétisme du stade Henri Guérin sur l'île Martinet a ainsi été inaugurée le 25 mai 2002 en présence de Stéphane Diagana,

“Encourager les pratiques sportives”

Foulées charentonnaises rassemblent désormais plus de 2 000 participants, tandis que les Trophées du sport en novembre sont devenus le temps fort de la vie sportive charentonnaise. En réponse aux souhaits exprimés par la population, la piscine est

désormais ouverte durant l'été. Témoins de la vitalité sportive de la ville, ses excel-



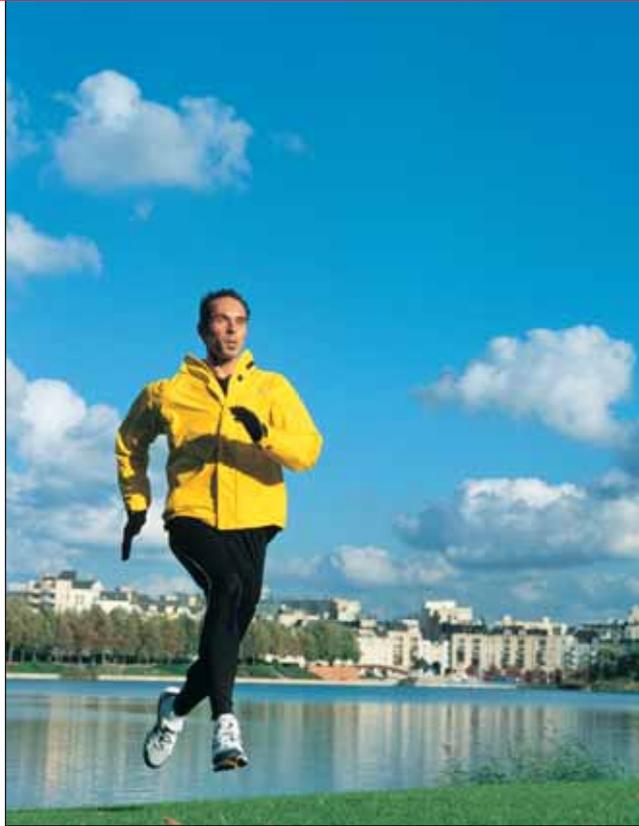
Gala de l'Académie de danse de Charenton au T2R.

Ceux-ci permettent à tous, débutants, sportifs occasionnels ou athlètes de haut niveau, de pratiquer leur activité favorite : 3 complexes sportifs (Télémaco Gouin, comprenant la piscine et la fosse de plongée, Nelson Paillou et Maurice Herzog) ; 2 stades (Henri Guérin et Charentonneau), Dojo et tennis, salles de danse Jean Mermoz et Claude Bessy, boulodrome, cercle d'escrime Henry IV, salles sportives Aristide Briand.

champion du monde du 400 m haies à Athènes. Ce stade dispose désormais d'un demi terrain de football ainsi que de nouvelles aires de lancer et de saut. De même, le Dojo a fait l'objet de travaux importants : remplacement de la toiture et réhabilitation complète. Au delà des équipements, la Municipalité a affirmé son soutien aux clubs et associations ainsi qu'aux manifestations sportives. L'année sportive est ainsi particulièrement riche à Charenton : les



De nombreux sportifs ont choisi de vivre à Charenton. Ici Olivier Ibanez, champion de pentathlon moderne



lents résultats qui la hissent au niveau régional, voire national que ce soit en arts martiaux (Viet vo dao, Tae Kwando), Volley-ball, Water-polo, Tennis de table ou encore en basket où l'équipe cadets a été sacrée championne de France en 2003.

■ *Un dynamisme associatif reconnu et soutenu par la Ville*

Convaincue de ce que les associations contribuent largement au dynamisme économique, social, culturel et sportif ainsi qu'à l'animation de Charenton, la Municipalité s'affirme comme le premier partenaire des associations charenton-



Stéphane Diagana participe régulièrement au Téléthon sur la piste d'athlétisme de l'Île Martinet.

naises. Chaque année, la Ville soutient financièrement des dizaines d'associations pour un montant total de 1,1 million d'euros. L'année 2002 a été marquée par l'inauguration, le 25 avril, de la Maison des associations Maurice Brouquier. Celle-ci occupe désormais un vaste espace de 170 m² qui abrite la Société d'Archéologie et d'Histoire, la Protection civile, le Comité de jumelage et ses différentes sections, ainsi que l'association "Les Foulées des Communaux". Autre événement marquant de cette



Aikido, un art martial pratiqué sur la commune.

Tournoi de pétanque dans le bois de Vincennes.



première partie du mandat, l'organisation, le 15 septembre 2002 du 1^{er} Forum des Associations en centre ville : pour la première fois en effet, étaient réunies dans un même lieu convivial et facile d'accès l'ensemble des associations oeuvrant dans tous les domaines touchant à la vie quotidienne des Charentonnais : sport, culture, loisirs, solidarité, etc, en tout plus de 70 exposants. Devant le succès de cette opération, le Forum a été reconduit en 2003 et 2004 et, avec une fréquentation annuelle de plus de 4 000 personnes, il constitue désormais un événement incontournable de la vie charentonnaise. □

ET DEMAIN ?

■ La restructuration de la piscine

La seconde moitié du mandat sera consacré à la préparation du projet de restructuration complète de la piscine actuelle. Il s'agira notamment d'étudier la faisabilité d'un centre aquatique doté de nouvelles prestations.

■ Un nouveau gymnase sur l'île Martinet

Le montage de ce projet, lié à la construction du futur lycée polyvalent, sera mené dans la seconde partie du mandat, pour une ouverture prévue courant 2009.

■ Un nouveau terrain de jeux de ballons dans le quartier de Bercy

Attendu par tous les jeunes du quartier, un terrain sera aménagé en 2005, pour les jeux de ballons sur un espace mis à disposition par Natexis Banques Populaires.

■ Une nouvelle salle de sport au sous-sol d'Aristide Briand

Les travaux concernant l'aménagement d'une salle de sport de 210 m² et de salles modulables dans le sous-sol de l'école Aristide Briand doivent débiter dans les prochaines semaines.

A black and white photograph of a hand holding a pen, poised to write on a document. The document has some faint text and a logo. A red square with the number 8 is overlaid on the right side of the image.

8

UNE VILLE

aux finances équilibrées

Une gestion financière saine

La ville de Charenton-le-Pont présente une bonne santé financière : loin d'être de l'auto satisfaction, c'est le jugement porté sur nos comptes tant par des consultants indépendants spécialisés en finances locales que par des établissements financiers.

Fiscalité, épargne, investissements, endettement : tous les indicateurs sont au vert. Passage en revue.

■ Une fiscalité qui se maintient à un niveau faible

En 2004, après plusieurs années de stabilité fiscale, la Ville a dû procéder à une hausse de l'ordre de 7 % en moyenne de ses taux d'imposition.

Deux raisons ont expliqué cette décision :

- la nécessité de financer la forte hausse des investissements, sans réduire les marges de manœuvre par un recours plus important à l'endettement. Ceux-ci ont connu, dans le budget 2004, une progression de 20 % par rapport au budget 2003. A noter, parmi les principales opérations qui ont pesé sur le budget

d'investissement, l'acquisition du terrain destiné au futur lycée polyvalent et l'entretien du patrimoine bâti qui va croissant. Il s'agit également de constituer une épargne indispensable à la réalisation de nouveaux équipements rendus nécessaires par l'ouverture du futur lycée ;

- la Ville doit faire face actuellement à un "effet de ciseaux", à savoir que certaines recettes ont tendance à stagner, voire à baisser alors que, dans le même temps, les dépenses augmentent : par exemple, la Ville a dû en effet subir la réforme de la taxe professionnelle qui réduit les recettes fiscales en les remplaçant par des dotations d'Etat nettement moins dynamiques. Parallèlement, la Loi Aubry sur l'aménagement et la réduction du temps de travail a eu pour effet d'accroître les dépenses en personnel. Il n'en demeure pas moins que Charenton présente une fiscalité particulièrement avantageuse au regard des autres villes



Une nouvelle aire de jeux dans le jardin Card...

du Val-de-Marne et, au delà, sur le plan national. Avec un taux de taxe d'habitation de 9,94 %, Charenton présente un des taux les plus faibles du département : la moyenne départementale s'établit en effet, pour 2004, à 14,02 %. La moyenne nationale s'établit, quant à elle, à 16,90%. Les taux charentonnais sont ainsi infé-

■ Impôts locaux

Taux 2004	Taux 2004 Charenton	Fiscalité additionnelle 2004 Intercommunalité	Total 2004 de la fiscalité
Taxe d'habitation	9,15 %	0,791 %	9,941 %
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11 %	14,85 %
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69 %	20,56 %
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15 %	15,98 %

■ Comparatif moyenne nationale

Taux 2004	Taux 2004 y compris taux intercommunalité	Taux moyen national 2004 strate de 20 000 à 50 000 hab. sauf pour la TEOM
Taxe d'habitation	9,94 %	16,90 %
Taxe foncier bâti	14,85 %	21,45 %
Taxe foncier non bâti	20,56 %	53,94 %
Taxe professionnelle	15,98 %	17,84 %
TEOM	4,17 %	8,01 %



al de Richelieu à Bercy.

rieurs de près de 30 % à la moyenne départementale.

Pour la taxe sur le foncier bâti, la comparaison tourne, là encore, à l'avantage de Charenton : 14,85 % au lieu de 17,92% pour la moyenne départementale (données 2003) et 21,45% pour la moyenne nationale (données 2004).

Enfin, le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de Charenton, soit 4,17 % baisse de 2,11 % alors que le taux moyen national lui augmente de 3,3 %. Il est très inférieur à ce taux (8,1 %) et ce, alors même que ce service présente une qualité reconnue.

■ Un niveau d'épargne satisfaisant

En 2003, la capacité d'autofinancement, qui peut s'assimiler à l'épargne dégagée par la Ville pour financer ses dépenses d'investissement, a progressé de 35,6 % par rapport à 2002 pour atteindre 4,02

millions d'euros. Ainsi, sur 100 € de recettes de fonctionnement, 90 € sont consacrés au financement des dépenses de fonctionnement et la Ville parvient à dégager 10 € pour financer ses dépenses d'investissement et rembourser sa dette.

■ Un effort d'investissement important et en progression

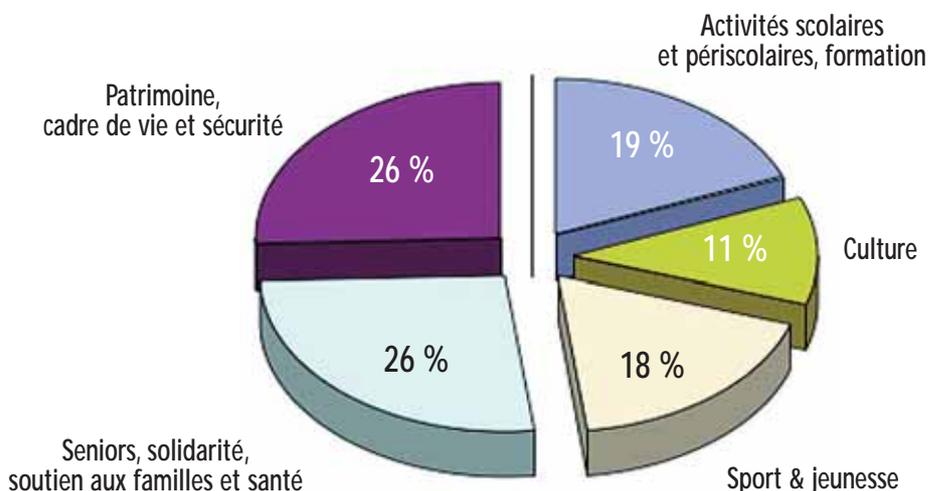
Depuis 2001, la Ville a amorcé d'importants programmes de réhabilitation de son patrimoine et de réalisation de nouveaux équipements, scolaires, culturels et sociaux, afin de répondre au mieux aux attentes d'une population en forte croissance et de plus en plus jeune. Ainsi en 2003, pour la deuxième année consécutive, la Ville a accru de manière significative son effort d'investissement, qui s'est élevé en 2003 à 12,02 millions d'euros (soit +14,0 % par rapport à 2002). Le budget 2004 maintient et accroît même cet effort, avec une enveloppe consacrée aux investissements de 16,1 millions d'euros, en progression de 20 % par rapport au budget de l'année précédente. Sur ce point encore, Charenton soutient particulièrement bien la comparaison avec les autres villes de la région Ile-de-France. En effet, l'effort d'investissement de Charenton s'élève à 604 € par habitant contre 371 € en moyenne pour les autres communes.

■ Un endettement maîtrisé

En relation avec la forte augmentation du volume des investissements, la dette de Charenton a progressé en 2003 pour atteindre 22,64 millions d'euros en fin d'année. Il n'en reste pas moins que l'endettement de Charenton est inférieur à celui des autres communes de la même strate démographique de la Région "Ile de France". En effet, la dette par habitant est égale à 847 € en 2003, contre 1 043 € en moyenne pour les autres communes en 2002. Mais, surtout, il est important de souligner que l'endettement de la Ville reste proportionné à ses capacités financières. □

► Services rendus aux charentonnais (répartition 2004)

Activités scolaires et périscolaires	6 788 223 e
Culture	3 979 662 e
Sport et jeunesse	6 491 956 e
Seniors, solidarité, soutien aux familles et santé	9 435 457 e
Patrimoine, cadre de vie et sécurité	9 225 505 e
Divers	616 e
TOTAL	35 921 000 e



Le Conseil municipal

**La majorité municipale
élue sur la liste "Charenton Demain"**



Jean-Marie Brétillon
Maire
Conseiller général du Val-de-Marne
Député suppléant



Hervé Gicquel
1^{er} Maire-Adjoint
chargé des Finances,
de l'Administration générale
et des Ressources Humaines



Christiane Mayer
Maire-Adjoint
chargée de l'Action sociale,
de la Petite enfance
et de la Vie des Seniors
Chargée du quartier Valmy



Elie Gambier
Maire-Adjoint
chargé des Actions commémoratives,
de la Commission d'Hygiène
et de Sécurité



Daniel Blanchard
Maire-Adjoint
chargé des Sports



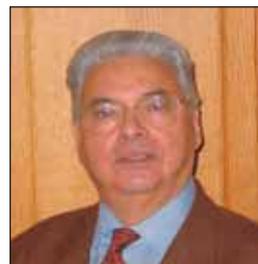
Pierre Miroudot
Maire-Adjoint
chargé de la Vie scolaire,
de l'Environnement de l'enfant
et de la Jeunesse



Patrick Ségalat
Maire-Adjoint
chargé de la Vie économique,
du soutien aux Associations
et des Nouvelles technologies



Jean-Pierre Cron
Maire-Adjoint
chargé de l'Environnement,
du Patrimoine, du Cadre de vie
et de l'Urbanisme



Maurice Pétranca
Maire-Adjoint
chargé de la Population (Etat-Civil,
Elections, Recensement, Cimetières)
et de la Gestion immobilière



Marie-Claude Desplanches
Maire-Adjoint
chargée de la Gestion
de la Résidence des Personnes Agées,
du logement social et des relations
avec les bailleurs de logements sociaux

Les Conseillers municipaux



Valérie Fruaut
Maire-Adjoint
chargée de la Vie culturelle



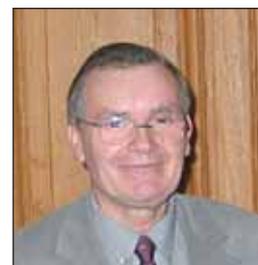
Nathan Topor
Conseiller municipal
chargé du quartier Pasteur/Conflans



Olivier Girard
Conseiller municipal
chargé du quartier Plateau
de Gravelle/Centre



Nadine Comaita
Conseillère municipale
chargée du quartier Plateau
de Gravelle/Centre



Christian Schweitzer
Conseiller municipal



Jean Labonnélie
Conseiller municipal
chargé de la sécurité



Marie-Hélène Le Lièvre
Conseillère municipale
chargée du quartier du Pont



Odile François
Conseillère municipale
chargée du quartier Bobillot/Quai des
Carrières et de l'accueil des nouveaux
habitants



Marie-Louise Freysz
Conseillère municipale
chargée du quartier de Bercy



Chantal Lehout
Conseillère municipale



Jean-Marc Boccara
Conseiller municipal



Marie-Hélène Magne
Conseillère municipale
déléguée à l'Enseignement public
secondaire



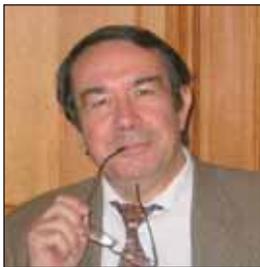
Isabelle Gorsse
Conseillère municipale



Benoît Gailhac
Conseiller municipal



Valérie Gaudalet
Conseillère municipale



Michel van den Akker
Conseiller municipal



Laurent Bladek
Conseiller municipal



Marie-Hélène Rougeron
Conseillère municipale



Véronique Jannet
Conseillère municipale

Conseillers municipaux d'opposition élus sur la liste du groupe "Réunir pour changer"



Gilles-Maurice Bellaïche
Conseiller municipal



Michel Defaye
Conseiller municipal



Inès Schuss
Conseillère municipale



Anne-Marie Thierce
Conseillère municipale



Thierry Boutoute
Conseiller municipal



Denis Martin
Conseiller municipal

